

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CAMEROUN

Edition 2021



Sommaire



Généralités

Changer le monde en 17 objectifs 6



ODD1

Eradiquer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde 8



ODD2

Eliminer la faim et la famine, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable 10



ODD3

Donner aux individus les moyens de mener une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges 12



ODD4

Veiller à ce que tous aient accès à l'éducation et promouvoir des possibilités d'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie 14



ODD5

Parvenir à l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles 16



ODD6
Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau 18



ODD7
Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et renouvelables à un coût abordable 20



ODD8
Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous 22



ODD9
Mettre en place une infrastructure résistante, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation24



ODD10
Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein..... 26



ODD11
Créer des villes et des établissements humains ouverts à tous, sûrs, résistants et durables 28



ODD12
Instaurer des modes de consommation et de production durables 30



ODD13
Prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions..... 32



ODD14
Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable..... 34



ODD15
Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité..... 36



ODD16
Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes..... 38



ODD17
Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable 40



Généralités

Changer le monde en 17 objectifs

Le Cameroun met en œuvre depuis le 1er janvier 2016, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Ces objectifs sont définis dans le nouvel Agenda mondial adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 2015, dont l'horizon temporel est fixé en 2030. Les dirigeants du monde en adoptant ce nouvel Agenda avait à cœur de parvenir à une transformation pour un monde meilleur, une prospérité partagée et veillant à ce que personne ne soit laissé pour compte.

L'Agenda 2030 est soutenu par dix-sept (17) Objectifs de Développement Durable (ODD), cent soixante-neuf (169) cibles et environ deux cent quarante-quatre (230) indicateurs pour suivre les progrès réalisés à l'horizon 2030 dans les domaines couverts par les 17 ODD, notamment l'éradication de la pauvreté, l'éducation, la santé, l'alimentation et la nutrition, la lutte contre les inégalités, le développement durable. Le Cameroun a souscrit à ces ODD qui cadrent bien avec sa Vision de développement à l'horizon 2035 (**Vision 2035**). Acteur clé de la mise en œuvre de ce nouvel agenda, le Gouvernement camerounais, sous la coordination du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, a entrepris depuis 2015, les travaux d'appropriation et de contextualisation des ODD. Ces travaux ont abouti en 2017 à la publication du « Document national de contextualisation et de priorisation des objectifs de développement durable(ODD) pour le Cameroun » et en juin 2019 à la présentation officielle du Rapport « Examen National Volontaire ODD, Cameroun ». Dans le même sillage, l'Institut National de la Statistique a conduit les travaux d'élaboration de la situation de référence (Baseline 2016) des indicateurs des ODD au Cameroun.

De ces différents travaux, ont émergé les cibles contextualisées ainsi que les indicateurs nécessaires pour le suivi des progrès vers l'atteinte de ces objectifs au Cameroun.

La présente brochure est une fenêtre ouverte sur certains indicateurs clés disponibles, à travers laquelle les efforts accomplis par le Cameroun vers l'atteinte des ODD depuis l'adoption de l'agenda 2030, peuvent être appréciés.





Les indicateurs des ODD présentés sont issus de la liste des indicateurs retenus lors des travaux de contextualisation. L'analyse en 2021 tient compte du contexte actuel dominé par la pandémie du Corona Virus (COVID-19) qui a impacté négativement la plus part des Objectifs.

Cette pandémie a perturbé le calendrier de réalisation des opérations statistiques, limitant ainsi d'actualiser de nombreux indicateurs de suivi des progrès réalisés vers l'atteinte des ODD.

Les critères suivants ont orienté la sélection des indicateurs:

- leur pertinence par rapport à la Vision 2035 et aux politiques sectorielles, à l'Agenda 2030 des Nations Unies et celui de 2063 de l'Union Africaine, ainsi que les Accords et Conventions ratifiés par le Cameroun ;
- leur disponibilité.

La situation de chaque indicateur est présentée à travers des pictogrammes illustratifs ainsi que des flèches qui indiquent le sens de croissance du phénomène.

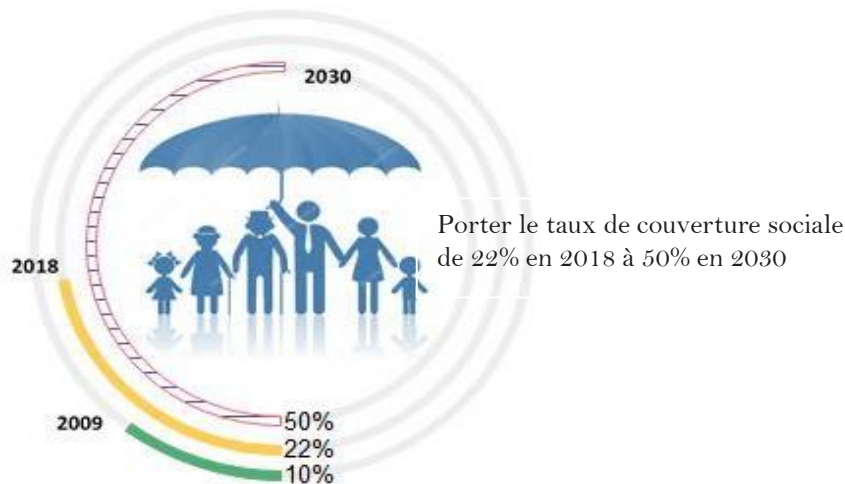
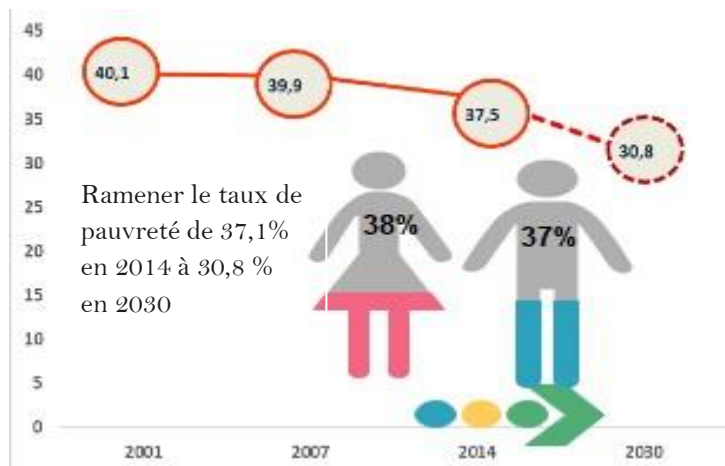
-  **Progrès significatifs vers la cible**
-  **Progrès modéré vers la cible**
-  **Recul modéré de la cible**
-  **Recul significatif de la cible**

1 PAS DE PAUVRETÉ



Objectif 1 : Éliminer la Pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Le Cameroun compte atteindre cet objectif à travers entre autres, les actions suivantes :

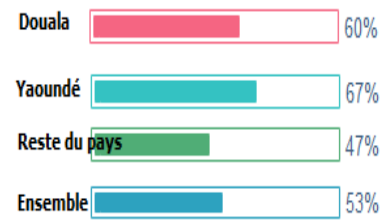


Cible 1.2 réduire de moitié au moins la proportion de personnes pauvre...

Les études récentes sur la pauvreté au Cameroun indiquent que son incidence a baissé de 2,4 points entre 2007 et 2014. A travers la Stratégie Nationale de Développement sur la période 2020-2030, le Cameroun compte ramener ce taux à un quart (25%) de sa population. Les mesures entreprises portent sur la création d'emplois décents, le relèvement du niveau de vie de la population en situation de pauvreté chronique à travers les filets sociaux.

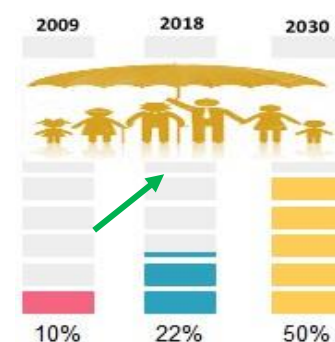


En 2021, sur un total de 245.000 bénéficiaires des Filets Sociaux mis en place par le Gouvernement pour un montant de près 18 milliards de fcfa, avec l'appui de la Banque Mondiale et de l'Agence Française de Développement dont 80.000 ménages vulnérables victimes de la COVID-19 ont été assistés à travers des transferts monétaires d'urgence, 75.000 ménages ont bénéficié des transferts monétaires ordinaires, 22.500 des transferts monétaires d'urgence, et 67.500 emplois ruraux ont été créés à travers les travaux à haute intensité de main d'œuvre.



La survenue de la COVID-19 a porté ombrage à plusieurs activités économiques et a rabaisé davantage la population dans la pauvreté. L'on estime en juillet 2021, plus de 53 % de la proportion des ménages possédant une entreprise familiale dont le revenu a connu une baisse du fait de la COVID-19.

Cible.1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale,



Le Gouvernement met en place, depuis 2014, des mesures visant à assurer une protection sociale aux travailleurs ainsi qu'aux personnes vulnérables. L'on note la mise en œuvre de l'assurance volontaire, puis la revalorisation du montant des allocations familiales, le relèvement des plafonds et du taux de cotisations sociales en 2016. Suivant cette dynamique, le Cameroun espère porter le taux de couverture sociale de 22% en 2018 à 50% en 2030.

2 FAIM «ZÉRO»



Objectif 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Promouvoir, entre autres, l'autosuffisance alimentaire, une alimentation saine, des techniques agricoles qui préservent notre planète à travers les actions suivantes:

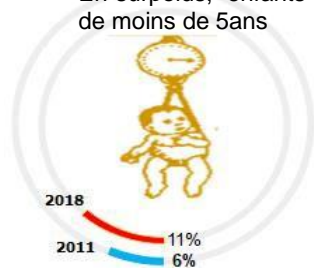


-l'accroissement de la productivité, de la production et de la compétitivité des produits agro-sylvo-pastoraux et halieutiques

-l'accès à la terre, aux équipements et infrastructures de production

-la structuration et renforcement des capacités des acteurs

En surpoids, enfants de moins de 5ans



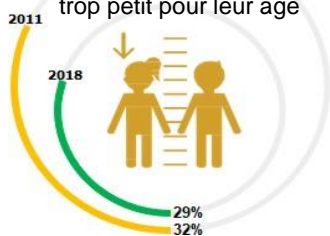
-mise en place d'un plan national de lutte contre la malnutrition des femmes enceintes ou allaitantes et des enfants de moins de 5 ans ;

-la création d'un dispositif de soutien des prix d'accès aux nutriments et aliments des nourrissons ;

-le renforcement de la sécurité sanitaire des aliments mis sur le marché et consommés par les populations ;

-la mise en place un mécanisme de sensibilisation et d'éducation ;

Enfants de moins de 5ans, trop petit pour leur âge



Cible 2.1. D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante



En 2020, sous la coordination du MINADER, la FAO a actualisé l'étude sur la sécurité alimentaire au Cameroun dans cinq régions (Adamaoua, Est, Extrême-Nord, Nord et l'Ouest). Les résultats ont montré que près d'un ménage sur quatre est en insécurité alimentaire (22.9%) soit une hausse de 10.1 point par rapport à 2019. Cette détérioration de la sécurité alimentaire est principalement imputable à la crise sécuritaire dans l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest.

Cible 2.3 : Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires

Revenu annuel moyen tiré de l'élevage est de FCFA 360 439 et celui de l'agriculture est de FCFA 518 831



En 2021, à cause de la COVID-19, près de 16% des ménages agricoles ont vu leurs activités perturbées ; entrainant une perte énorme de leurs revenus. En outre, avec l'apparition de la COVID-19, plus de la moitié des ménages (51,4%) ont été affectés négativement par l'augmentation du prix des intrants des principaux aliments consommés, et la perte d'emploi.



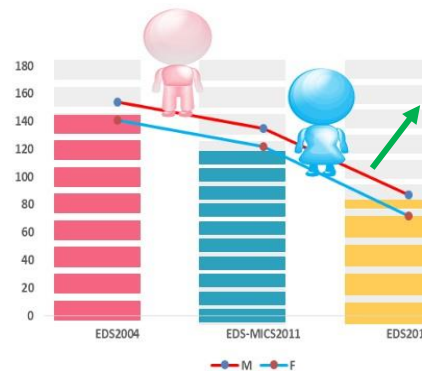
Objectif 3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

Dans la Stratégie Sectorielle de la Santé 2016-2027 alignée sur les ODD, le Cameroun compte améliorer l'état de santé de sa population à travers notamment la réduction :

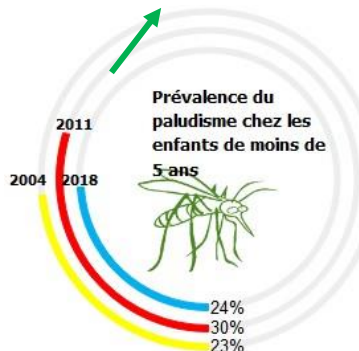


- de la mortalité maternelle et infanto-juvénile ;
- de l'incidence du VIH ;
- de l'incidence du paludisme et d'autres maladies tropicales ;
- de l'incidence de la tuberculose ;
- du nombre d'accidents sur la voie publique ou dû à la pollution.

Cible 3.2 : D'ici à 2030, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans...



En près de 14 ans, le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans a progressivement baissé. Il est passé de 144 décès pour 1000 naissance vivante en 2004 à 80 en 2018. Par sexe, le taux de mortalité des garçons, bien qu'ayant une tendance baissière, est supérieur à celui des filles.



La prévalence du paludisme chez les enfants de moins de 5 ans est restée stationnaire sur la période 2004-2018 avec un pic de 30% en 2011. En avril 2021, cette maladie a représenté 65% des cas de consultation. Par ailleurs en 2017, elle a représenté 24% des motifs de consultation, 45 % des hospitalisations et 12 % des décès survenus dans les formations sanitaires.



La prévalence du VIH/SIDA a diminué de moitié en 14 ans en passant de 5,5% en 2004 à 2,7% en 2018. Toutefois, il est important de relever qu'en 2018, sa prévalence chez les femmes (3,4%) est supérieure à la moyenne nationale (2,7%) de la population de 15 à 49 ans.



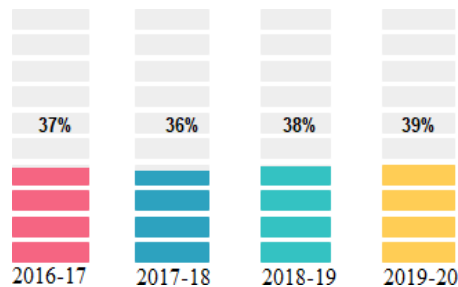
La pandémie du COVID-19 a fortement perturbé la dynamique de riposte contre plusieurs maladies et compromet les chances pour l'atteinte de l'ODD3. Les populations sont encore réfractaires aux campagnes de vaccinations qui, jadis, étaient acceptées pour prévenir les enfants contre certaines maladies infectieuses.



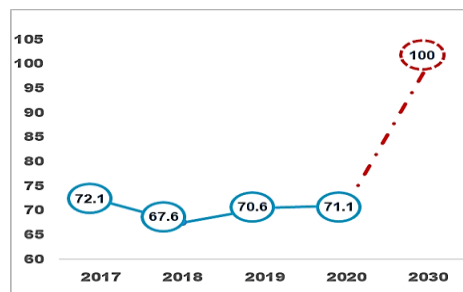
Objectif 4: Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Pour atteindre cet objectif, le Cameroun compte disposer d'un capital humain solide, capable de soutenir la croissance économique. Il s'agit notamment :

Taux brut de scolarisation au préscolaire



Taux d'achèvement dans le primaire



de garantir l'accès à l'éducation primaire à tous les enfants en âge de scolarisation ;

de réduire les disparités régionales en termes ;

d'infrastructures scolaires et de personnel enseignant ;

d'atteindre un taux d'achèvement de 100% au niveau primaire à l'horizon 2030.

Cible 4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité,...



Le taux brut de scolarisation au préscolaire est resté quasi-stable autour de 38% entre 2016 et 2020.

Dans le primaire, sur la même période, le taux brut de scolarisation dans le primaire est resté au-dessus de 100%. L'indice de parité en 2020 est de 0.89.

Cible 4.2 : Faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire...



Le Cameroun vise un taux d'achèvement au primaire de 100% à l'horizon 2030. Ce taux se situe autour de 70% depuis 2017.

Par ailleurs, en 2018, l'analphabétisme touche environ 30% des femmes et 27% des hommes de la tranche d'âges de 15 à 49 ans.

Impact de la crise humanitaire et sécuritaire sur l'ODD4



La crise humanitaire causée par l'insécurité, notamment dans certaines localités des régions de l'Extrême-nord, du Nord-ouest et du Sud-ouest, a entraîné un afflux de réfugiés ; créant de ce fait les risques des pénuries alimentaires.

Le taux brut de préscolarisation en 2020 est de 52% ; celui du primaire est de 52% en 2019.

Quant aux déplacés internes, en 2019, le taux brut de préscolarisation est de 14% et celui du primaire est de 34%.

Impact négative de la COVID-19 sur l'éducation



La pandémie de la COVID-19 a affecté la scolarisation d'environ 4,5 millions d'élèves du primaire, 1,8 millions d'élèves de l'enseignement secondaire général et technique ainsi que 40 000 apprenants de la formation professionnelle. Cette situation a davantage réduit les opportunités d'apprentissage des enfants issus des familles les plus vulnérables, exclus du téléenseignement à cause de la fracture numérique.

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



Objectif 5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes comme socle de développement et d'intégration nationale à travers notamment:



l'équité entre les femmes et les hommes dans les domaines économiques et de l'emploi ;



l'effectivité de la participation et de la représentativité des femmes dans la vie publique et la prise de décision ;



l'accès équitable des filles et des garçons, des femmes et des hommes à l'éducation, à la formation et à l'information.

Cible 5.2 : Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violence faite aux femmes et aux filles



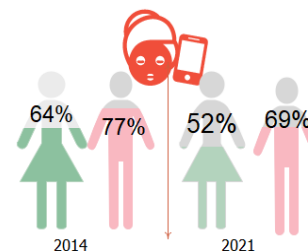
En 2018, 31,5% de femmes âgées de 15 à 49 ans, en union ou en rupture d'union, ont subi une forme de violence (physique, sexuelle ou émotionnelle). En baisse d'environ 21 points par rapport à 2014.

Cible 5.5 : Veiller à ce que les femmes participent aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique



Pourcentage de femmes :	2013-2018	2020-2025	Points
sénateurs	20	26	+6
députés	30,6	31,6	+1
maires	8,33	9,36	+1
adjointes au maire	31,8	33,8	+2

Cible 5.b : Renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des communications, pour favoriser l'autonomisation des femmes



Par rapport à 2014, la proportion d'hommes et de femmes âgés de 15 ans et plus, possédant un téléphone portable, a diminué en 2018.

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



Objectif 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Dans le domaine des infrastructures hydrauliques et d'assainissement. L'objectif du Gouvernement est d'améliorer significativement le taux d'accès des populations à l'eau potable et atteindre un taux d'assainissement de 60% à l'horizon 2035. Au rang des actions figurent :



(i) l'enclenchement du processus de décentralisation de l'approvisionnement public de l'eau potable ;

(ii) la création d'un cadre favorable à l'installation des sociétés privées de production et de distribution d'eau potable dans les localités non couvertes dans le réseau public ;



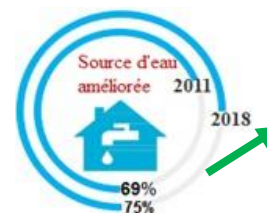
(iii) la mise en place un programme d'investissement pour améliorer l'accès à l'eau potable en milieu rural ;



(iv) la réhabilitation des infrastructures existantes et la modernisation des systèmes de traitement, de dépollution et de drainage des eaux usées et eaux de pluies en milieu urbain ;

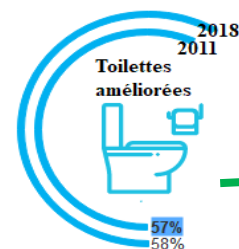
(v) la promotion des bonnes habitudes en matière d'hygiène et de salubrité.

Cible 6.1 : D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable



En 2018, 79,4% de la population a accès une source améliorée en eau de boisson, soit une hausse de 6 points par rapport à 2011

Cible 6.2 : D'ici à 2030, assurer l'accessibilité équitables de tous, à des services d'assainissement et d'hygiène



Environ six personnes sur dix utilisent des toilettes améliorées en 2018. Ce ratio n'a pas sensiblement changé depuis 2011.

Population disposant d'un lieu de lavage des mains avec eau



En 2018, un peu plus de trois camerounais sur dix (34,8%) disposent d'un lieu spécifique pour le lavage des mains avec des produits nettoyants. Cette bonne pratique ne concerne que 8,1% de la population de la classe de bien-être économique le plus bas.

Impact de la pandémie de la COVID-19



La survenue de la pandémie COVID-19 a été une motivation pour les populations à se laver les mains. En effet, le lavage des mains avec du savon et à l'eau coulante figure parmi les gestes barrière édictés par le gouvernement et l'OMS. L'étude panels d'évaluation de l'impact socioéconomique de la COVID-19 sur les conditions de vie des ménages au Cameroun réalisée en juillet 2021 a montré que 71% des ménages ont appliqué la mesure de lavage régulier des mains avec du savon et à l'eau coulante.



Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes

Assurer l'accès universel à des services énergétiques d'un coût abordable, fiables et durables et promouvoir l'utilisation des combustibles non polluants pour cuisiner afin d'améliorer l'efficacité énergétique et d'accroître l'utilisation de l'énergie renouvelable.



Dans le but de garantir l'accès de tous à l'énergie électrique à un coût abordable, le Gouvernement s'engage à :

(i) électrifier les localités reculées à partir de l'énergie solaire et/ou des minis centrales hydroélectriques, en facilitant à cet effet la mobilisation des investisseurs privés nationaux par des dispositions légales d'achat d'énergie ;

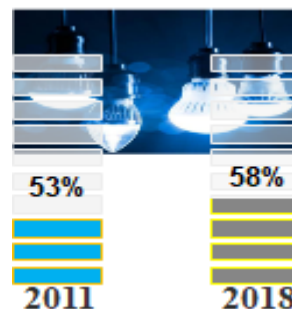
(ii) raccorder toutes les communes au réseau électrique ;

(iii) mettre en place un programme de subvention aux branchements des ménages défavorisés au réseau électrique ;

(iv) augmenter la densité de desserte et la qualité de service du réseau de distribution ; et
(v) poursuivre les programmes d'électrification rurale à travers l'extension des réseaux de distribution interconnectés.

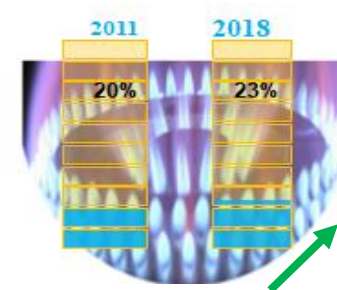


Cible 7.1 : D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable



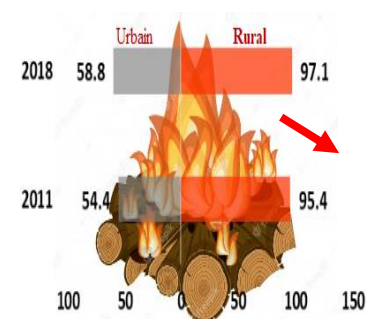
En 2018, environ trois ménages sur cinq sont connectés à une source d'énergie électrique. Situation en hausse par rapport à 2011. La situation est meilleure en milieu urbain (88,9%) par rapport au milieu rural (25,5%) en 2018, niveau quasi similaire à celui de 2011.

Utilisation de l'énergie propre pour la cuisson



L'usage du gaz naturel, biogaz, bouse, bref de l'énergie propre touche à peine un ménage sur quatre. Le milieu rural reste encore en retrait avec à peine 2, 2 % des ménages utilisant l'énergie propre pour la cuisson ; que ce soit en 2011 ou en 2018. Cette proportion est d'environ 40% en milieu urbain.

Utilisation des combustibles solides



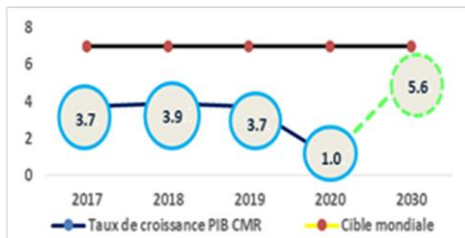
Le bois demeure le combustible solide le plus utilisé au Cameroun et concerne près de 75% des ménages. Il est utilisé par la quasi-totalité des ménages ruraux et par plus d'un ménage sur deux en milieu urbain.

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

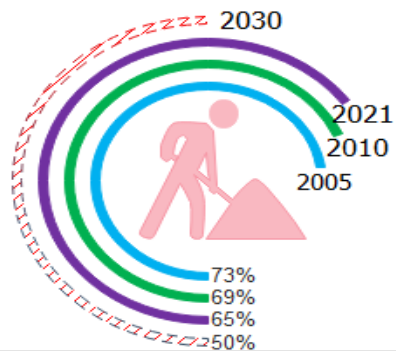


Objectif 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

La stratégie de développement du Cameroun est centrée sur l'accélération de la croissance, la création d'emplois formels et la réduction de la pauvreté. Pour y parvenir, le Gouvernement compte :



➤ porter la croissance à 5,6% en moyenne annuelle dans la période 2021-2030 ;



➤ ramener le sous-emploi de 75,8% à 50,1% en 2030 avec la création de dizaines de milliers d'emplois formels par an dans les dix prochaines années ;



➤ et ramener le taux de pauvreté monétaire de 37,5% en 2014 à 30,8% en 2030.

Cible 8.1 : Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national

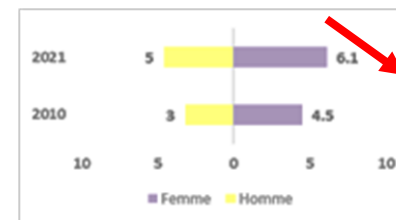
Le Cameroun a eu un taux de croissance du PIB de 3,7%, valeur proche du niveau de croissance mondial enregistré en 2019. En 2020, en raison de la COVID-19, ce taux de croissance a chuté à 0,5% tout en restant au-dessus du taux de croissance mondiale négative établi à 4,4%.

Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent les activités productives

La 19^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail tenue en 2013 a adopté la Résolution I portant sur les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Cette résolution a entraîné un changement dans la définition de certains concepts et les formules de calcul des indicateurs pour l'analyse du marché du travail. Par exemple, le concept de la population active est remplacé par celle de la population dans la main-d'œuvre et l'emploi est la forme du travail en échange d'une rémunération en espèce ou en nature

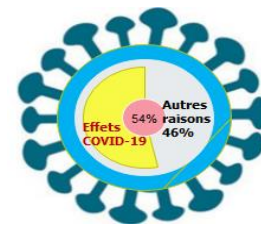
	2014	2021
Taux de chômage au sens du BIT (SU1)	4,3	6,1
Taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et au chômage (SU2)	16,5	23,1
Taux combiné du chômage et de la main-d'œuvre potentielle (SU3)	7,2	10,0
Taux de la mesure composite de la sous-utilisation de la main-d'œuvre (SU4)	19,0	26,3
Taux d'emploi	56,1	44,4

Cible 8.5 : Parvenir au plein emploi productif...



Pour des raisons de comparaison, l'analyse est faite suivant la résolution post-2013 qui a permis de fixer le niveau de la cible pour les indicateurs de l'emploi dans le DSCE. Ainsi, le niveau de chômage en 2021 est en augmentation par rapport à 2010. Il est plus élevé chez les femmes (6,1%) par rapport aux hommes (5%). Sur la même base, le taux de sous-emploi global est de 65% en 2021, en baisse de 4 points par rapport à 2010.

Impact de la Covid-19 sur l'emploi



La pandémie de la COVID-19 a eu des effets néfastes sur l'emploi. En juillet 2021, la perte d'emploi ou la cessation d'activité de 3 ménages sur cinq (54%) est due à la COVID-19.



Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

L'objectif 9 vise à favoriser une industrie durable et encourager la recherche et l'innovation devront permettre une augmentation du niveau de vie et fournir des solutions aux défis du développement de chaque pays, en particulier des pays en voie de développement.



Le Gouvernement entend investir massivement dans les infrastructures afin de booster durablement une croissance forte et inclusive

il s'agit des infrastructures :

- Énergétiques ;
- De transport ;
- Des bâtiments et travaux publics ;
- De technologies de l'Information et de la Communication ;
- Des Postes et services financiers postaux ;
- De développement urbain et de l'habitat.

Cible : 9.1 : Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente



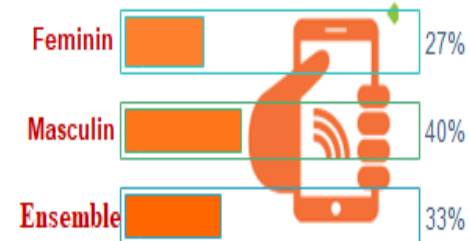
En 2019, la mobilité urbaine s'est améliorée de 60% avec 76,5 Km de voirie réalisés sur 127,5 prévus. Ce qui a permis de rapprocher plusieurs ménages à moins de 2 Km d'une route bitumée par rapport à 2014 (33%).

Infrastructure de transport soutenable et abordable



Le transport de marchandises, en tonnes-kilomètres, légèrement en baisse en 2018 (784,6 au km), a atteint 940,6 au km en 2019 contre 806 au km en 2017

Cible 9 c : Accroître nettement l'accès aux technologies de l'information et des communications (TIC)



En 2019, la branche d'activité « information et télécommunication » est estimée à 3,9% du PIB, soit une baisse de 1,8 point par rapport à 2017 (5,7%). Par ailleurs, en 2018, le nombre d'abonnés d'internet est estimé à 33% de la population âgées de 15 à 49 ans.



Objectif 10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

L'objectif 10 appelle d'ici 15 ans, à réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre. Il encourage à stimuler l'aide publique au développement et les flux financiers, y compris les investissements étrangers directs, en faveur des États qui en ont le plus besoin, en particulier les pays les moins avancés, les pays d'Afrique.



Les actions visant à réduire les inégalités au Cameroun portent sur :

- l'initiative de la protection sociale pour tous ;
- l'accessibilité pour tous aux services sociaux de base;
- la lutte contre le harcèlement sur toutes ses formes;
- une politique de création d'emplois décents ;
- la réduction des inégalités à travers les filets sociaux qui sont un ensemble de programme de transferts non contributifs ciblant les personnes en état de pauvreté chronique ou passagère et les groupes vulnérables, pour les aider à sortir de la pauvreté et les protéger contre les chocs.



Cible : 10.1 D'ici à 2030 assurer progressivement et durablement une croissance des revenus des 40 % de la population



Le taux de croissance des dépenses de consommation des 40% des ménages les plus pauvres est de 44,4% entre 2007 et 2014.

Cible 10.2 D'ici à 2030 autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique



En 2016, 17,5% de la population vivent dans des ménages avec un niveau de dépense inférieure à la moitié de la dépense moyenne nationale de consommation contre 24,4% en 2014.

Discrimination

La violence a baissé de niveau sur la période 2011 -2018. En effet, la proportion des femmes (36,1%) victimes de violence reste élevée par rapport aux hommes (14,8) en 2018 contre respectivement 51,1% et 43,2% en 2011

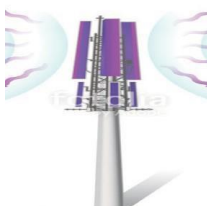


11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

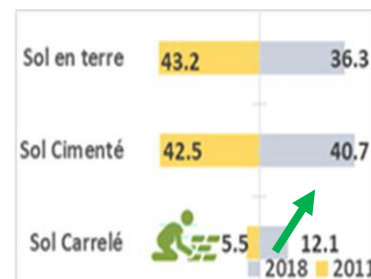
L'objectif 11 vise à réhabiliter et à planifier les villes et autres établissements humains de manière à favoriser la cohésion communautaire et la sécurité personnelle, tout en stimulant l'innovation et l'emploi.



Afin de relever le défi d'offrir au peuple camerounais un cadre urbain apte à promouvoir l'essor du secteur industriel, l'émergence des agglomérations périphériques et des zones rurales environnantes, le Gouvernement s'est fixé, entre autres, de :

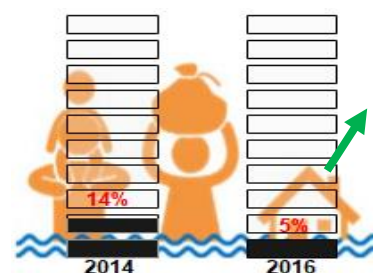
- Développer des voies de contournement et pénétrantes; la mobilité et le système de transports inter modal (y compris métro, tramway ou train) ;
- Accroître l'accès aux logements ;
- Réduire de moitié le pourcentage de la population urbaine qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable, à l'électricité et aux TIC ;
- Renforcer l'industrie, le secteur privé, la gouvernance et les ressources humaines du sous-secteur urbain.

Cible 11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis



La proportion de ménages vivant dans un logement dont le sol est couvert de carreaux est passée de 5,5% en 2011 à 12,1% en 2018. Soit une amélioration 6,6 points. Toutefois, sur la même période, deux ménages sur cinq vivent dans un logement dont le sol est recouvert de ciment ou est en terre.

Proportion de ménages victimes des inondations en 2014 et 2016



En 2016, la proportion de ménages ayant connu des inondations a été estimée à 5% ; en baisse de 9 points par rapport à 2014. Les ménages vivant en milieu urbain ont été les plus touchés. Ces inondations demeurent et continuent de faire des victimes.

Proportion de déchets urbains solides régulièrement collectés et éliminés de façon adéquate sur le total des déchets urbains solides générés, par ville



La proportion des ménages urbains bénéficiant des services municipaux d'enlèvement des déchets a quasiment doublé en presque deux décennies, elle est en effet passée de 45% en 2001 à 75% en 2017, soit une augmentation de 30 points en 17 ans.

Objectif 12 : Établir des modes de Consommation et de production durables

L'objectif 12 vise à promouvoir des modes de consommation et de production durables. Il s'agit de parvenir à une croissance économique qui a moins d'impact négatif sur les populations et l'environnement.



Le Cameroun a axé sa stratégie sur des actions visant :

- à réduire les pertes après récoltes ;
- à contrôler du traitement des déchets industriels ou chimiques ;
- à l'utilisation par des entreprises des techniques de production moins polluante;
- au développement des énergies renouvelables.



Cible 12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant,



Les pertes après-récolte au Cameroun représenteraient environ 20 à 50 % de la production, voire plus, pour certaines cultures, notamment les racines et tubercules ainsi que les fruits et légumes.

Cible 12.4 D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets t...



En 2019, l'on enregistre une hausse considérable des déchets industriels toxiques solides, soit 126 906 tonnes, 8 196 litres de déchets industriels toxiques liquides, et enfin 47608 tonnes de déchets plastiques.

	2017	2018	2019
DIT1 (t)	2117	2676	126906
DIT2 (m3)	29687	4930	8196
DP(t)	799,85	499,46	47608

Cible 12.5. D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation



La quantité de déchets solides produite a été multipliée par 60 entre 2017 et 2019. De même les déchets liquides et plastiques ont connu aussi une hausse de plus de 100% entre 2018 et 2019.



Objectif 13 : prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

Les changements climatiques constituent la plus grande menace au développement, ils sont dus en grande partie aux activités de l'homme. L'impact des changements climatiques est reconnu aujourd'hui très important au niveau mondial tant pour l'humanité que pour l'environnement.



Au rang des mesures prises par le Came-figurent notamment :

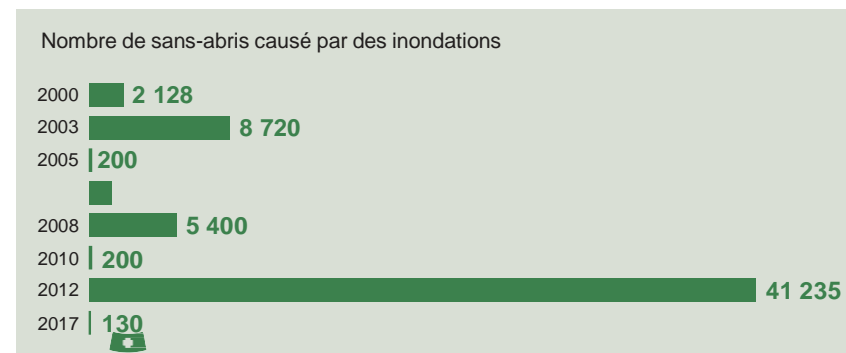
- ❑ la lutte contre sur les Changements Climatiques ;
- ❑ L'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques ;
- ❑ La mise sur pied d'un Observatoire National sur les Changements Climatiques.



Cible 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques...



Entre 1984 et 2017, **36 catastrophes** majeures ont frappé le Cameroun, affectant environ **265 000** personnes dont **4 587** morts et des dégâts matériels énormes dont **41 235** sans-abris.



36 types d'épidémies dont 18 déclarées comme catastrophes ont fait un bilan d'environ **2 700 morts** entre 1984 et 2008 selon le MINAT.



Le nombre de morts cumulés dus aux éruptions volcaniques est de **1 780** selon le MINAT.



Objectif 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

Depuis des siècles, les océans ont été les principales voies de transport des Hommes, des biens et des marchandises entre les continents ou des régions. Ils occupent près de 75% de la terre.. Son exploitation abusive pourra conduire à l'extinction de l'humanité.



Les efforts du Cameroun visant la conservation et l'exploitation de manière durable les océans, les mers et les ressources marines portent sur :

- ❑ la mise en œuvre depuis 2016 du projet mangrove dans les zones côtières (l'océan, l'estuaire du Wouri et le rio Del Rey) ;
- ❑ l'adoption et l'application de plusieurs textes visant à protéger les droits d'accès aux ressources marines.



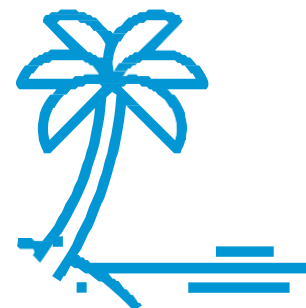
Cible 14.1 D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types



En 2016, **80 000** pieds de palétuviers ont été plantés.

130 000 plants de palétuviers est l'objectif sur la période 2016-2018.

Cible 14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10% des zones marines et côtières



La surface des aires protégées en proportion de la superficie nationale est estimée à **20,21%** en 2016.

15 VIE TERRESTRE



Objectif 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité

L'objectif 15 promeut la gestion durable des forêts, la restauration des terres dégradées et la lutte contre la désertification, la réduction des habitats naturels dégradés et l'arrêt de l'appauvrissement de la biodiversité.



Afin de préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, le Cameroun s'est engagé depuis lors à mettre en place un certain nombre d'instruments et d'actions notamment :

- la Loi No 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts et de la faune est en cours de révision ;
- la Loi No 96/12 du 5 Août 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- la stratégie du secteur rural ;
- la stratégie nationale du développement durable adopté en 2016 ;
- la restauration permanente des forêts dégradées.

Cible 15.1

D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres



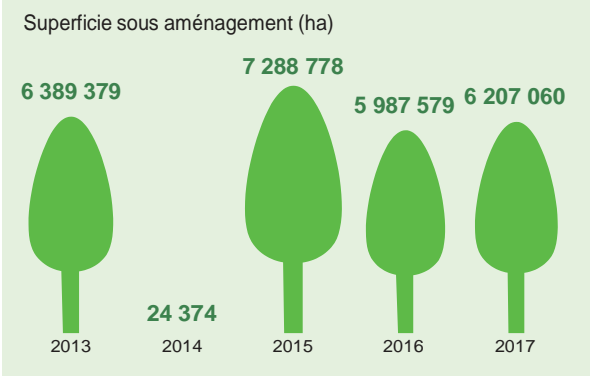
Les superficies forestières occupent **47%** de la superficie terrestre du Cameroun en 2017.

Cible 15.2

D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt



Superficie forestière sous aménagement est de **6 861 391 ha** soit **14,41%** de la superficie terrestre (2015).



Cible 15.3

D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés



La superficie des terres dégradées est estimée à **120 000 000 ha** sur la période 2008 à 2016.

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes à tous aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

L'objectif 16 vise à mettre en place des sociétés pacifiques et inclusives basées sur le respect des droits de l'homme, les règles du droit, une bonne gouvernance à tous les niveaux, et des institutions transparentes, efficaces et responsables.



Dans le but de promouvoir une société pacifique, le Cameroun s'est aligné aux différentes recommandations internationales relatives. Il s'agit :

- de la mise en place de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés (CNDHL) par décret d'application n°2005/254 du 7 juin 2005 ;
- de l'accord d'exercice à plusieurs Organisations de la Société Civile (le Réseau Camerounais des Organisations des Droits de l'Homme (RECODH) et le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC).



Cible 16.1 réduire nettement, toutes les formes de violence



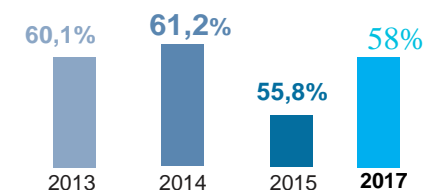
870 victimes d'homicides volontaires ont été enregistrées devant les juridictions en 2015, dont **669** hommes et **201** femmes.

85 % d'enfants âgés de 1 à 14 ans ont subi des agressions psychologiques ou des châtiments corporels.

Cible 16.3 Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international...



Proportion de la population carcérale en instance de jugement.



Cible 16.9

D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique...



La proportion d'enfants de moins de 5 ans dont la naissance a été enregistrée auprès d'une autorité d'Etat civil est restée quasi stable à 61% entre 2011 et 2018.



Objectif 17 : renforcer les moyens de partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

L'atteinte des 17 objectifs de développement durable nécessite un partenariat mondial revitalisé et amélioré qui mobilise toutes les ressources disponibles des gouvernements, de la société civile, du secteur privé, des Nations Unies etc.



Au Cameroun, le document de la **Stratégie Nationale de Développement (SND30)** est le cadre de référence pour l'alignement de la stratégie de coopération économique et technique avec ses partenaires au développement. Le Cameroun ambitionne de porter le volume et la qualité de cette coopération au niveau requis par sa Vision 2035, grâce à l'intensification d'un partenariat gagnant-gagnant à travers :



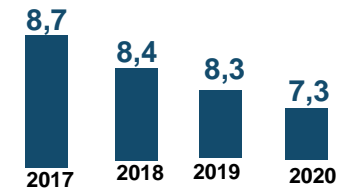
- Coopération Nord-Sud ;
- Coopération Sud-Sud ;
- Echanges avec les pays émergents ;
- Intégration régionale.



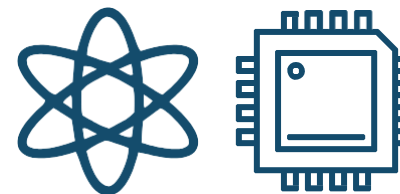
Cible 17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources



Part des recettes publiques dans le PIB en 2016.



Cible 17.6 Renforcer l'accès à la science, à la technologie et à l'innovation et la coopération Nord-Sud et Sud-Sud



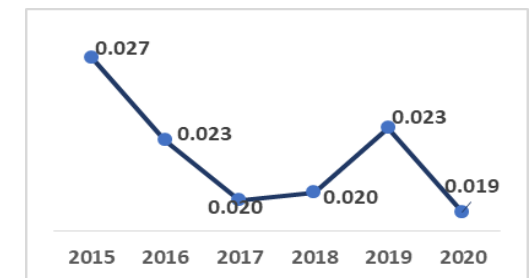
33% de personnes ont un abonnement internet en 2018.

20% de personnes de 10 ans et plus utilise un ordinateur en 2017.

Cible 17.11 Accroître les exportations des pays en développement



en 2020, la part des exportations du Cameroun en baisse dans les exportations mondiales





**Institut National de la Statistique (INS) /
National Institute of Statistics (NIS)**

Rue 3004, Quartier du Lac, Yaoundé - Cameroun - BP 134, Yaoundé

Tél. : (+237) 222 22 04 45

Fax : (+237) 222 23 24 37

www.ins-cameroun.cm